

DRACCOZ – Organisme de formation

Nos engagements déontologiques



Nos engagements déontologiques pour un accompagnement de qualité : Confidentialité, Professionnalisme, Authenticité

1. Nos deux intervenants chez DRACCOZ Virginie Collin et Bruno Collin justifient des titres et qualités de formateur, coach, consultant, et du lien entre ces titres et qualités avec le fait d'être habilités à délivrer un bilan de compétences.
2. Le bénéficiaire doit participer activement à la démarche dans laquelle nous l'accompagnons. Nous nous engageons à le sensibiliser à cette nécessité et à lui en donner les moyens.
3. Une prestation d'accompagnement doit aboutir à l'élaboration de projet d'actions concret et à la planification de sa mise en œuvre. Nous nous engageons à accompagner nos bénéficiaires en ce sens et à leur remettre en fin d'accompagnement un document de synthèse en conformité à la réglementation, la définition ou la confirmation d'un projet professionnel, les pistes explorées et actant les décisions prises, le projet d'actions et le planning de mise en œuvre.
4. Les consultants en bilan de compétences s'appuient sur des éléments mesurables et des outils en lien avec un accompagnement à visée professionnelle, de qualité et de bienveillance et adopte une posture de neutralité
5. Chaque prestation (action de formation ou bilan de compétences) chez DRACCOZ est menée dans le plus strict respect de la déontologie par nos consultants.

Ainsi, nous nous engageons :

- A exercer notre activité en respectant une éthique professionnelle : respect de la personne, écoute, bienveillance, non-jugement, neutralité, honnêteté, confidentialité, accueil, obligation de moyens, contrat
 - A ce que les bénéficiaires soient pleinement consentants pour la réalisation de la prestation
 - A laisser au bénéficiaire l'entière responsabilité de ses décisions opérationnelles et être pleinement acteur de son parcours de formation
 - A garantir au bénéficiaire la confidentialité absolue sur leurs paroles ou comportements, sauf s'ils présentent des risques majeurs
 - A ce que les informations personnelles collectées au cours de la réalisation d'une prestation aient un lien direct et nécessaire avec l'objet de la prestation, et qu'elles ne soient pas divulguées à un tiers sauf si le bénéficiaire en fait la demande
 - A respecté fidèlement le cadre légal et réglementaire du Bilan de compétences et informer nos clients en toute transparence
6. Si les prestations se déroulent selon une méthodologie précise, elles sont néanmoins adaptées aux attentes particulières du bénéficiaire grâce à l'utilisation pertinente par les consultants des outils mis à disposition et à l'application d'un process interne qualité à savoir : Avant toute contractualisation, étude préalable des besoins du bénéficiaire visant à confirmer l'adéquation d'un bilan de compétences avec son besoin, puis durant la phase préliminaire, réalisation d'un diagnostic et d'une grille d'analyse partagée pour déboucher sur la co-construction du programme personnalisé.
 7. Chaque prestation fait l'objet d'un questionnaire de satisfaction, non seulement pour nous permettre de nous améliorer en continu, mais également pour assurer un suivi post-prestation efficace du bénéficiaire